



Programme volontaire de biosurveillance à l'arsenic

Pour nos employés, leur famille et leur entourage



Pourquoi un Programme de biosurveillance?

Pour offrir à nos employés, leur famille et leur entourage un programme qui leur apporte des réponses.

L'initiative sera pilotée par la firme indépendante Intrinsic qui compte sur une vaste expérience dans le cadre d'études de biosurveillance similaires. Le rôle de l'entreprise se limitera à financer le Programme, afin d'assurer la neutralité de la démarche.

Qui est éligible au Programme?

Pour être éligible au Programme, les participants doivent :

- Habiter Rouyn-Noranda depuis au moins les 6 derniers mois
- Être âgés de 9 mois et plus

À noter que les employés qui travaillent dans le secteur fonderie et qui sont déjà assujettis au Programme de surveillance en santé occupationnelle ne sont pas éligibles au Programme de biosurveillance à l'arsenic; toutefois, leur famille ainsi que leurs amis le sont.

La participation au Programme se fera sur une base volontaire. La décision de chaque participant potentiel de participer ou non au Programme sera communiquée par le participant directement à Intrinsic et sera gardée strictement confidentielle par Intrinsic, qui ne partagera pas cette information avec la Fonderie Horne.

Employés de la
Fonderie Horne



Famille
d'employés de la
Fonderie Horne



Entourage
d'employés de la
Fonderie Horne



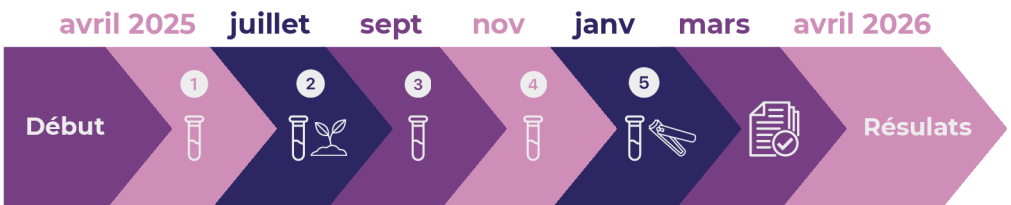
En quoi consiste le Programme?

Le Programme débutera en avril 2025 et s'étendra sur une période de 10 mois.

Au total, 5 échantillonnages d'urine, 1 échantillonnage d'ongles d'orteils ainsi qu'une série d'échantillonnages de sols et de poussières intérieures seront collectés chez chaque participant qui y consentira, selon un calendrier bien précis.

L'air ambiant sera également échantillonné à l'aide de plusieurs stations mobiles placées sur le territoire, afin de tenir compte de la variabilité des concentrations d'arsenic dans l'air et afin de permettre l'examen des corrélations entre l'arsenic mesuré dans les échantillons d'urine et d'ongles d'orteils et l'arsenic mesuré dans l'air ambiant.

Les participants recevront par la poste une copie des résultats de leurs tests d'urine et/ou d'ongles d'orteils et/ou de sols/poussières intérieures après chaque ronde d'échantillonnage, s'ils y ont consenti. Un rapport communautaire anonymisé sera également produit par Intrinsik et présenté aux participants et à l'ensemble de la communauté à la fin du Programme, en 2026.



Pour participer



Pour vous inscrire au Programme, vous devez vous-même contacter l'équipe de projet de Intrinsic.

Les participants intéressés recevront d'Intrinsic un dossier du participant et les coordonnées des personnes à contacter pour obtenir de plus amples informations sur le Programme.

Vous pouvez sans problème partager les coordonnées de Intrinsic à quiconque dans votre famille ou votre entourage serait intéressé à participer au Programme et éligible.



PBARN_RNABP@intrinsic.com

ou

819-608-0422

Pour plus d'information sur le
Programme, visitez :

FONDERIEHORNE.CA